

Ris-Orangis, le 23 mars 2021



GRAND PARIS AMENAGEMENT

Monsieur Yannick MAHE

Parc du Pont de Flande

Bâtiment 033

11 Rue de Cambrai

CS10052

75945 PARIS CEDEX 09

N/Réf. : CD/LM N° 21-03026

Objet : Demande de complément DAE

Parc aux Lièvres – Bras de Fer

Evry Courcouronnes

Monsieur,

Conformément aux articles 4.1 et 9.1.1.2 de la convention ANRU portant sur le quartier du Parc aux Lièvres à Evry signée en avril 2020, nous réitérons notre engagement de céder le foncier laissé libre aux termes des opérations de démolitions menées par Essonne Habitat à l'aménageur en charge de la ZAC Parc aux Lièvres – Bras de Fer à Evry Courcouronnes, selon les conditions financières inscrites auxdits articles.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de toute notre considération.

Céline DOURDAN *Ph*
Le Directeur Général



**Grand Paris Sud
Aménagement**

Société publique locale d'aménagement
d'intérêt national



SPLA-IN GRAND PARIS SUD AMÉNAGEMENT

Direction du Patrimoine et du Foncier

Affaire suivie par : Agathe LAFONT

Ligne directe : 01 40 04 67 09

agathe.lafont@grandparisamenagement.fr

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Direction Générale Adjointe Equipement et Environnement

Direction du Domaine et du Patrimoine

Affaire suivie par : Dominique ROUX

Ligne directe : 01 60 91 93 29

E-mail : patrimoine@cd-essonne.fr

Evry-Courcouronnes, le

Madame la Directrice de la Direction
Nationale

D'Interventions Domaniales

Les Ellipses

3 avenue du chemin de Presles

94 417 Saint-Maurice cedex

A l'attention de Madame NEWLAND

OBJET : Opération d'aménagement Parc aux Lièvres et Bras de Fer à Evry Courcouronnes (91)

Saisine conjointe pour l'évaluation de parcelles portant sur des emprises du Département de l'Essonne

PJ : Note de saisine

Plans fonciers des emprises à construire et des futurs espaces publics

Madame,

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du quartier du Parc aux Lièvres et Bras de Fer à Evry Courcouronnes, la Société Public Local d'Aménagement d'Intérêt National (SPLA-IN) Grand Paris Sud a signé un traité de concession d'aménagement, le 12 mars 2020, avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

L'opération porte sur le renouvellement urbain du parc social du quartier Parc aux Lièvres et la densification du quartier Bras de Fer, sous la forme juridique d'une ZAC, au sud de la ville d'Evry Courcouronnes. Cette ZAC a un périmètre d'environ 24 ha.

Dans le cadre du projet, la route départementale (RD 91) qui traverse l'opération, surdimensionnée au regard du trafic actuel et projeté, doit être requalifiée en voie intercommunale de desserte du quartier en tant que boulevard urbain, dans l'objectif de pacifier la circulation et recoudre le tissu urbain. Cette mutation entraîne une évolution de son rôle vers une voie de desserte du quartier, interrogeant son statut de voie départementale. Sont incluses les emprises du boulevard (RD91) se trouvant entre les RD930 et RD93 (non incluse).

Les emprises désaffectées de la RD 91, dont le gabarit est réduit, seront pour partie déclassées du domaine public et valorisées pour reconstituer un front bâti. La section de la route départementale ainsi réduite en gabarit sera classée à terme dans le domaine viaire intercommunal.

Cette opération de réduction de voirie, nécessite la maîtrise d'emprises relevant du Département de l'Essonne, pour une surface de 26 943 m² répartie comme suit :

- 4 517,5 m² de surfaces à construire,
- 22 425,30 m² (83 %) de surfaces destinées aux espaces publics.

Vous trouverez jointe à cette saisine une note explicative ainsi qu'en annexe les plans fonciers détaillant les emprises concernées par notre demande commune d'évaluation.

Dans cette attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile, nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

POUR LA SPLA-IN GRAND PARIS SUD AMÉNAGEMENT

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
Le Directeur du Domaine et du Patrimoine



Quentin DEFFONTAINES

Copie pour information : DDFIP 91/Service du Domaine